

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7453708901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3344567>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 avril 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

VALORIZ CONSEIL
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 17 000 euros
Siège social : 1 rue Paul Bert 49100 ANGERS
478 889 314 RCS ANGERS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 mars 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'objet social est désormais :

Ancienne mention :

- Conseil en Recrutement et Management des Ressources Humaines,
- Conseil en Organisation d'entreprise,
- Formation.

Nouvelle mention :

- Conseil en gouvernance d'entreprise, coaching de dirigeant,
- Conseil en recrutement, management et organisation des entreprises.

Le capital social reste fixé à la somme de 17 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de

l'associé unique est libre.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de un an à compter du jour où la société a perdu son caractère unipersonnel.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Catherine QUETINEAU.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ :

Madame Catherine QUETINEAU demeurant 3 rue Saint Martin, MARTIGNE-BRIAND, 49540 TERRANJOU.

*Pour avis
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex